

## Smart France revient aux 39 heures

by Entreprise & Carrières - mardi, janvier 12, 2016

<https://correspondances.fr/smart-france-revient-aux-39-heures/>

**Au terme de six mois d'une tension croissante, la direction de Smart France a obtenu un véritable plébiscite pour le retour aux 39 heures payées 37.**

Tandis que 56 % des 800 salariés de Hambach, dont 39 % seulement des ouvriers, avaient accepté cette proposition lors du référendum organisé en septembre dernier, plus de 95 % des salariés du site mosellan ont renvoyé un avenant individuel à leur contrat de travail validant le Pacte 2020 du constructeur. Cet engagement s'avère moins favorable que l'accord d'entreprise signé par la CFTC et la CFE-CGC en octobre dernier, car la promesse de 50 embauches en CDI et de 0,25 % d'augmentation de salaires globales n'y figurent plus.

Si la direction se félicite de cette allégeance à « *l'esprit Smart* » et du gain de compétitivité induit par la baisse de 6 % du coût horaire du travail, la CFDT et la CGT, regroupées en intersyndicale et représentatives de 53 % du personnel, dénoncent pour leur part un « *terrorisme social* » et estiment avoir été contournés. L'hypothèse d'une délocalisation évoquée par la direction avant d'envoyer aux salariés les avenants à leur contrat de travail a été ressentie comme un chantage à l'emploi. Intervenant en dehors de tout plan de sauvegarde de l'emploi, le retour progressif aux 39 heures pour une durée de deux ans laisse planer le doute quant à la viabilité du site. Le Pacte 2020 garantit le maintien de l'emploi durant 4 ans dans un rayon de 150 kilomètres qui englobe plusieurs sites alsaciens et allemands de Daimler. La CGT a lancé un droit d'alerte comportant 60 questions pour expliciter la stratégie de Smart.